



Valérie Corre
*Députée de la 6^{ème} circonscription
du Loiret*



Jean-Pierre Sueur
Sénateur du Loiret

M. Stéphane LE FOLL
Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
78, rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 27 juin 2016

Monsieur le Ministre,

Après avoir rencontré MM. Cédric BENOIST, président de la FDSEA du Loiret et Thierry RONDEAU, secrétaire général, qui nous ont exposé les très lourdes conséquences pour environ 1 500 agriculteurs du Loiret de la catastrophe climatique et des inondations que nous avons connues en juin dans le département du Loiret, nous nous permettons de vous écrire pour vous faire part de l'urgence des mesures qu'il apparaît nécessaire de prendre.

En effet, un grand nombre d'agriculteurs voient leurs récoltes très fortement et significativement amputées suite à ces événements, comme vous avez d'ailleurs pu le constater, Monsieur le Ministre, lors de votre récente visite dans notre département, à TIGY.

Concrètement, les dirigeants de la FDSEA demandent que des mesures identiques à celles prises pour les éleveurs au titre du fonds d'allègement des charges puissent être mises en œuvre pour les agriculteurs sinistrés. Cela pourrait se traduire par un report d'annuité de la dette qui se traduirait à cet égard par une « année blanche ».

Ils souhaitent également un report corrélatif du financement des amortissements.

Ils souhaitent, en troisième lieu, que les zones sinistrées du Loiret (et particulièrement le Berry, la Puisaye, l'Orléanais et le Gâtinais) puissent être réintroduites dans la « zone intermédiaire » permettant d'étendre et de diversifier les types de culture au titre des « mesures agro-environnementales et climatiques ».

Nous nous permettons d'insister tout particulièrement auprès de vous sur l'urgence de la prise en compte de ces demandes des responsables de la FDSEA eu égard à l'ampleur et à l'intensité du sinistre dont un grand nombre d'agriculteurs du Loiret sont victimes.

A l'Assemblée nationale : 126, rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP / TEL : 01 40 63 56 76 – FAX : 01 40 63 78 72
ycorre@assemblee-nationale.fr

Au Sénat : 15, rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06 / TEL : 01 42 34 24 60 – FAX : 01 42 34 42 69
jp.sueur@senat.fr

Vous remerciant pour les dispositions que vous pourrez prendre à cet égard, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Valérie Corre
Députée du Loiret*

*Jean-Pierre Sueur
Sénateur du Loire*

A l'Assemblée nationale : 126, rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP / TEL :01 40 63 56 76 – FAX : 01 40 63 78 72
ycorre@assemblee-nationale.fr

Au Sénat : 15, rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06 / TEL :01 42 34 24 60 – FAX : 01 42 34 42 69
jp.sueur@senat.fr